

**ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION DU LAC DES GRANDES BAIES
DIMANCHE, 27 JUILLET 2014**

PROCES VERBAL

I Mot du président :

Michel Dion mentionne que tout comme 2013, 2014 a été une autre bonne année pour l'association. En 2013 l'activité de remise de gilets de sauvetage aux enfants avait été une réussite et l'activité pêcheurs en herbe de 2014 a elle aussi été couronnée de succès.

Michel Dion en profite pour remercier les bénévoles sur qui repose le succès de l'ensemble des activités de l'association. Il invite les membres désireux de contribuer et de donner de leur temps à se manifester.

A l'invitation de Michel Dion, des items sont ajoutés au point II varia.

II Adoption de l'ordre du jour :

Michel Dion propose l'adoption de l'ordre du jour; proposition secondée par Guy Leblanc.

III Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juillet 2013 :

Rolland Pépin passe en revue les points discutés lors de l'assemblée générale de juillet 2013. Le procès verbal est par la suite adopté à l'unanimité.

IV Présentation du rapport financier 2013 – 2014 :

Roland Pépin passe en revue l'état de recettes et dépenses qui exceptionnellement couvre une période de 13 mois (1er juillet 2013 au 31 juillet 2014). Le bilan de l'association est également soumis par celui-ci. Il invite tous les membres à avertir le trésorier lors de l'achat d'actifs afin que ceux-ci soient inclus au bilan.

L'adoption du rapport financier est proposée par Michel Dion; proposition secondée par Jean-Claude D'Aoust. Il est à noter que Mme Jacqueline Pépin et M. Roland Pépin annoncent qu'ils quittent définitivement leurs fonctions actuelles au sein de l'association mais qu'ils resteront présents afin de faciliter la transition pour les nouveaux détenteurs de poste.

M. & Mme Pépin sont chaleureusement remerciés par l'assemblée pour leur implication au sein de l'association au cours des dernières années. Merci Jacqueline! Merci Roland!...

V Enseimentement (25 mai 2013) :

En l'absence de Luc Neiryneck, Michel Dion informe l'assemblée que le Ministère de la Faune a procédé à l'ensemencement de 650 truites grises en mai 2013 et que l'association y est allé de 750 mouchetées le 7 juin 2014. Il mentionne également que la mise à l'eau des truites à l'automne est envisagée afin de favoriser leur dissémination à la grandeur du lac.

Suite aux explications de Michel Dion quant au programme d'ensemencement 2/3 – 1/3 de la Fondation de La Faune, L'assemblée adopte à l'unanimité une résolution autorisant l'association à appliquer pour le programme

VI Enseimentement : Rapport de Guy Leblanc :

Guy Leblanc informe l'assemblée que le règlement de 0 gardé décrété par Le Ministère en regard de la pêche au touladi est contesté par l'association qui compte faire valoir auprès du Ministère tous les efforts d'ensemencement fait par l'association au cours des dernières années.

C'est à suivre!

VII Pêcheurs en herbe 2014 – 2015 :

Michel Dion revient sur le succès remporté par l'activité « Pêcheurs en Herbe » du 7 juin 2014. 75 enfants de la région ont participé à l'activité et se sont vus octroyer un permis de pêche.

Pour 2015, Michel Dion soumet à l'assemblée une résolution autorisant l'association à réappliquer pour « Pêcheurs en Herbe ». Celle-ci est adoptée à l'unanimité. La possibilité de demander un bassin de pêche est à considérer.

VIII Fête de L'amitié - 31 août 2014 :

Michel Dion lance l'invitation à tous pour la Fête de L'amitié qui se tiendra le 31 août à la plage. Parents et amis sont les bienvenus.

A noter :

- 1) Si l'on connaît des commanditaires, en aviser l'association.
- 2) Le jeu de poches donné par Jean-Guy Cousineau a besoin de retouches; y-a-t-il un volontaire.

L'assemblée en profite pour exprimer sa satisfaction vis-à-vis des nouvelles affiches produites pour convier les membres à l'assemblée générale et à la Fête de L'amitié.

IX Profil d'hiver 2013-2014 :

**Sentiers de ski de fond (Luc Rousseau).*

Luc Rousseau remercie les bénévoles qui l'ont appuyé la saison dernière et mentionne qu'il y aura encore beaucoup de travail forestier à accomplir cet automne. Il est à noter que les véhicules à gaz (VTT, Ski-Doo...) ne sont autorisés dans le Parc que pour l'entretien des pistes. Luc Rousseau remet les permis à cet effet.

Il y a possibilité d'aller dans le parc, il est recommandé d'en informer la SEPAQ par téléphone. Des chalets peuvent également être réservés auprès de cet organisme.

**Patinoire (Richard O'Reilly).*

La patinoire a vu sa clientèle s'accroître la saison dernière. L'article paru dans le journal local a contribué à cet accroissement et l'on a même vu un autobus plein de jeunes s'y rendre.

Richard remercie tous les bénévoles qui l'ont secondé et remercie également Messieurs Viger, Croisette et D'Aoust pour l'équipement prêté.

Il mentionne être à considérer la possibilité de construire un chalet démontable pour la saison future.

M. Michel Dion remercie Richard et Luc pour leurs efforts et en profite pour présenter une résolution à l'effet de réallouer un montant de 500\$ pour ces 2 activités hivernales (250\$ patinoire et 250\$ ski de fond). La résolution est appuyée à l'unanimité par l'assemblée.

X Présence M. le Maire Georges Decarie et Mme Diane L'Heureux :

M. le Maire nous entretient de la politique d'usage des lacs. Il parle également du forum économique qui aura lieu en septembre et qui vise à apporter des solutions à la baisse de notre population et à trouver des actions pouvant amener la création de la richesse chez nous.

L'assemblée exprime son mécontentement face à la décision de M. Decarie d'imposer des frais de 20\$ par embarcation. Elle estime que les taxes sont déjà suffisamment élevées tout particulièrement pour les propriétaires riverains.

Une réunion sur les lacs aura lieu le 16 août à Lac Sagouy de 9h00 à 12h00. M. le Maire fera parvenir l'information à Michel Dion.

Finalement Mme Diane L'Heureux fera le suivi auprès de la municipalité en regard de la demande d'affecter une niveleuse pour étendre la terre au stationnement pour le ski fond.

XI Varia :

A. Présentation de Caroline Baillargeon.

Mandatée par le Conseil Régional de L'Environnement des Laurentides, Caroline nous informe des résultats de l'étude menée sur la qualité de l'eau du Lac des Grandes Baies.

Elle explique que les taux de phosphore et de chlorophylle sont ok de même que la clarté de l'eau. Pour ce qui est du gaz carbonique, son taux est légèrement élevé ce qui est une caractéristique commune à la plupart des lacs des Laurentides.

En conclusion notre lac peut être qualifié d'oligotrophe (lac jeune).

B. Richard Lamarche souhaiterait l'installation de panneaux de limitation de vitesse du genre « Attention à Nos Enfants » un suivi sera fait auprès de la municipalité.

- C. L'assemblée adresse des remerciements formels à M. & Mme Pépin pour leur dévouement et implication au sein de l'association a titre respectif de trésorier et secrétaire.

XII Élections : Président d'élection, Secrétaire

Michel Dion dissout le conseil de l'association et nomme Robert Dion et Gilles Perrotte respectivement président et secrétaire d'élection.

Les Postes sont comblés comme suit :

		Proposeur	Secondeur
Président :	Michel Dion	Luc Rousseau	Jean-Claude D'Aoust
Vice-Président :	Luc Neiryck	Guy Leblanc	Lyne Berardelli
Trésorier :	Luc Rousseau	Richard O'Reilly	Bianca Cousineau
Directeur des Sports :	Richard O'Reilly	Luc Rousseau	Nicole Mallette
Secrétaire :	Jo-Ann Valentine	Lyne Berardelli	Jean-Claude D'Aoust

Tous les postes sont comblés sans opposition et avec l'appui unanime de l'assemblée.

Félicitations aux nouveaux élus!